

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

Lieu de la réunion : Centre administratif, salles 1-2-3

Date : Le mardi 11 avril 2017

Heure : 18 h

Sont présents : M^{mes} Kim Bédard-Leblanc (parent)
Stéphanie Côté (représentante – professionnel)
Isabelle Gilbert (parent et représentante au comité de parents)
Isabelle Massie (représentante – enseignant)
Nancy Morin (directrice du Service des ress. éducatives)
Chantal Tanguay (parent et présidente du CCSEHDAA)
Nicole Thibault (coordonnatrice du Service des ress. éduc.)

MM. Stéphane Mongeon (parent et commissaire-parent)
Francis St-Jean (parent et représentant-substitut au comité de parents)

Sont absents : M^{mes} Mélanie Chénier (représentante – soutien)
Marie-Claude Fontaine (représentante – CISSS de l'Outaouais)
Lucie St-Louis (parent)

M. Éric Sincennes

1. Accueil

M^{me} Morin souhaite la bienvenue à tous et présente le personnel du Services des ressources éducatives soit M^{me} Thibault, M. Bujold, M^{mes} Lapointe, Berriault, Côté et Paul.

9 membres du comité de parents sont présents, représentant 8 écoles.

2. Présentations

2.1 Présentation de la trajectoire au secondaire

M^{me} Alexe Wells Berriault présente les parcours scolaires au secondaire ainsi que les conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires. Les choix de cours que les élèves ont à faire en 2^e, 3^e et 4^e secondaire sont décrits.

Les définitions des acronymes liés entre autres aux mathématiques et aux sciences sont remises aux parents dans un dépliant décrivant les préalables et les conditions d'admission aux divers programmes pour le CÉGEP.

Les divers onglets disponibles sur le site du service d'orientation sont expliqués. <http://orientationcscv.weebly.com/>
Il est à noter que le site est en constant développement.

Les conditions d'admissions pour accéder au diplôme d'études professionnelles (DEP) sont présentées ainsi que la concomitance permettant à certains élèves d'obtenir, en plus du DEP, un diplôme d'études secondaire (DES) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP - spécialisation après un DEP ex. cuisine du marché)

M^{me} Sylvie Paul décrit le programme axé sur l'emploi offert au secteur jeune ainsi qu'au secteur adulte. Un feuillet explicatif est remis à chacun.

2 formations sont offertes à l'école Ste-Famille/Aux Trois-Chemins soit FPT et FMS ; les conditions d'admission ainsi que la division stage/école est expliquée. Ces programmes permettent une meilleure persévérance scolaire, un suivi au niveau des compétences spécifiques et peut également permettre à l'élève de poursuivre au pré-dep, en 4^e secondaire ou aux adultes, s'il désire terminer son 5^e secondaire.

2.2 Présentation liée au plan d'intervention et aux mesures adaptatives

M^{me} Stéphanie Côté présente le plan d'intervention ainsi que les différentes mesures adaptatives.

Le plan d'intervention, qui est un document légal, a pour but répondre aux besoins de l'élève et de réduire l'écart entre où il est et où il devrait être. Tout ceci dans un processus de planification et de concertation dynamique et évolutif avec l'équipe-école, les professionnels du milieu et les organismes externes s'il y a lieu ainsi les parents. Le plan peut être temporaire, d'une durée par exemple de 6 mois ou de 2 ans.

Il est précisé que le plan d'intervention peut décrire des objectifs au niveau du volet apprentissage et langagier, social ou du comportement également. Ces objectifs doivent être spécifiques et précis, afin que tous comprennent la même chose.

Lors de l'élaboration, 4 phases sont respectées :

- Collecte et analyse de l'information;
- Planification des interventions (mise en commun) 2-3 objectifs;
- Révision du plan d'intervention;
- «Redéfinition» des interventions.

L'adaptation permet à l'élève d'effectuer les mêmes apprentissages que les autres élèves mais à un rythme différent. Quant à la modification, elle est mise à place lorsque toutes les mesures d'adaptation possible ont été mises en place. Il faut noter que la modification peut avoir des impacts à long terme tel que la non-obtention de certains crédits.

Il est mentionné que le cadre de référence «Le plan d'intervention... au service de la réussite de l'élève - Cadre de référence pour l'établissement des plans d'intervention» est disponible sur le site du ministère ou à partir d'un moteur de recherche sur internet.

Tous les documents présentés seront transmis à par courriel suite à la rencontre.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par M^{me} Morin.

Adoption de l'ordre du jour proposé par M. Mongeon, adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du compte rendu de la rencontre du 30 janvier 2017

M. Mongeon propose l'adoption du compte rendu du 30 janvier 2017.

Adopté à l'unanimité tel que présenté.

5. Plan d'action 2016-2017

5.1. Présentation du mandat du CCSEHDAA par M^{me} Tanguay le 9 février 2017

M^{me} Tanguay a présenté, entre autres, l'évolution du comité au fil des ans, la composition, le plan d'action, le colloque ainsi que l'importance de la participation à l'assemblée générale annuelle au comité de parents lors de la rencontre du 9 février 2017.

5.2. Forum des parents – juin 2017

M^{me} Tanguay a participé au Forum des parents pour l'édition 2017 qui a eu lieu en février. Les points abordés à ce Forum seront détaillés à la rencontre du 9 mai 2017.

6. Classes d'aide – scénario

M^{me} Morin présente le scénario proposé pour les classes d'aide 2017-2018; l'ajout d'une classe SAIS primaire est recommandé.

Il est à noter que le financement des TES et PEH dans les classes d'aide n'est pas calculé dans ce tableau.

L'évolution de cette 2e classe SAIS vers le secondaire est questionnée.

Il est expliqué que l'ensemble des calculs des classes et des besoins est revu à chaque année.

7. Ressources d'accompagnement – tableau

M^{me} Morin présente le tableau des ressources d'accompagnement pour 2017-2018. Ce tableau est un document de travail évolutif.

8. Frais de déplacement – signature

Tous les membres signent leur feuille de frais de déplacement.

9. Varia

Aucun point à ajouter.

10. Fin de la rencontre

M^{me} Tanguay propose la fin de la rencontre, adopté à l'unanimité.
Fin de la rencontre à 21 h 35.

M^{me} Chantal Tanguay
Présidente

M^{me} Sophie Lapointe
Secrétaire